



LAGRUME

22 rue de la Madelon 01300 Andert-et-Condou

Pour :

D. John
26 impasse du champ de Mars
95000 Paris

Montant Total

74 €

Statut du paiement

Facture en attente de paiement

Nom de la facture : **Facture 14/03/2024**

Numéro de facture : #2024-03-14-1277

Date de facture : 14/03/2024

Titre	Description	Quantité	Unité	Montant	Sous-total
Premier entretien	Lors de notre premier échange, que ce soit par téléphone, en visio ou chez vous, je prendrai le temps de vous connaître dans un environnement empreint de respect et de confiance.	1	20 minutes	20 €	20 €
Séance de Relaxation	Offrez-vous une véritable pause bien-être.	1	1 heure	60 € Remise : 10 %	54 €

FR76 1695 8000 0192 6070 7180 893

N° de SIRET : 85014840400013 Numéro de TVA : FR71850148404

Par période de 6 mois minimum pour les services mensualisés. Reconductible tacitement par période de 6 mois en 6 mois [résiliation possible au moins 30 jours avant la fin de la période].

Prestation "hors forfait" : 90.- € (HT) par heure, sauf accord contraire.

Transfert sortant d'un site : 160.- €(HT)

Le paiement final sera à effectuer au plus tard au trentième jour suivant la date de réception de la facture (cf : c. com. Art L. 441-6 al.2 modifié de la loi du 15 mai 2001). En cas de retard de paiement, une pénalité fixée à 15% du montant total de la facture, par mois de retard entamé, est exigible sans appel le jour suivant la date limite de règlement. Mention obligatoire. Lutte contre les retards de paiement / Article

53 de la Loi NRE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est désormais de plein droit débiteur à l'égard du créancier d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, en sus des indemnités de retard (loi n°2012-387 du 22/03/2012).